



Edito

Groupe d'Action Locale Burdinale-Mehaigne

Siège social

Rue de la Burdinale, 6
4210 BURDINNE

Siège administratif

Chaussée de Wavre, 16
4520 WANZE

Appui Technique :

Philippe Laroche

Tél. 085/27 07 36
GSM : 0479/45 84 08
Fax. 085/27 48 49

E-mail : leaderphlaroche@yahoo.fr

Sommaire

- P. 2 Gouverner le partenariat stratégique et opérationnel du Pays Burdinale Mehaigne
- P. 3 Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie
- P. 4 La formation, vecteur d'un modèle innovant d'animation du patrimoine
- P. 5 Maillage de l'offre touristique du Pays Burdinale Mehaigne
- P. 6 D'autres actions transcommunales

Notre GAL (Groupe d'Action Locale) a aujourd'hui la chance de participer à la mise en œuvre d'un programme financé par l'axe LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) du PWDR (Plan Wallon de Développement Rural).

A cet effet, un budget de 1.500.000,00€ nous est réservé. Il sera directement affecté à des projets dans les domaines de l'énergie, du tourisme, de la formation et de la gouvernance locale. Je salue l'arrivée de cette newsletter qui nous permettra d'en suivre régulièrement l'évolution.

Au-delà de la complexité, des spécificités (les acronymes utilisés volontairement ci-dessus en sont l'illustration !) et des financements du programme LEADER, quelles peuvent être les motivations des 4 communes associées dans ce programme ? J'y vois tout d'abord **une démarche locale volontaire**, innovante et concertée afin d'envisager l'avenir d'un territoire de manière plus globale, transversale, cohérente... démontrant là une nouvelle forme d'intelligence territoriale pour utiliser des termes « tendance » !

J'y vois aussi la **reconnaissance d'un premier travail** prometteur réalisé entre 2002 et 2008 et la confiance du Gouvernement wallon dans une initiative transcommunale toujours expérimentale certes mais digne d'intérêt puisqu'elle fut sélectionnée au même titre que celle de 14 autres territoires ruraux en Wallonie.

J'y vois enfin **une chance unique de penser notre développement autrement**. En nous inspirant des bonnes pratiques (non

seulement celles de l'ensemble des acteurs du réseau wallon de développement rural mais aussi celles du réseau européen) et à la lumière d'une action locale de gouvernance, nous devrions pouvoir éclairer nos communes, le GAL et ses partenaires sur la voie à suivre pour mieux valoriser nos ressources et compétences.

Promouvoir le Pays Burdinale Mehaigne passera selon moi par une véritable stratégie locale du développement. Si l'échelon communal reste bien à mes yeux le premier niveau pour y arriver, l'échelon transcommunal doit nous permettre de le transcender ! Le travail entrepris par le GAL depuis 2003 nous a permis d'identifier des enjeux, des forces et faiblesses.

Il reste aujourd'hui à rechercher la meilleure articulation possible entre les outils existants et les compétences dont dispose le territoire. C'est autant à mes yeux une question d'efficience que d'identité !

Claude PARMENTIER, Président du GAL.



4 communes et 24 villages forment le territoire du GAL Burdinale Mehaigne



« Gouverner le partenariat stratégique et opérationnel du Pays Burdinale-Mehaigne »

- **Opérateur** : Groupe d'Action Locale Burdinale-Mehaigne
- **Administration wallonne** : SPW - DGO5 - Direction de la Prospective et du Développement des Pouvoirs locaux
- **Chargé de mission** : Philippe Laroche, appui technique



Gouvernance

Quels sont les objectifs de cette action?



A travers l'action de gouvernance, il s'agit de prendre un peu de hauteur pour mieux observer le territoire du Pays Burdinale Mehaigne !

- ✓ La réalisation d'un cadastre du territoire de manière à donner aux communes, opérateurs et partenaires du GAL une meilleure lisibilité et compréhension du « qui fait quoi ».
- ✓ La création et l'animation d'une plateforme partenariale.
- ✓ L'élaboration commune d'une charte de territoire.
- ✓ La définition d'une stratégie territoriale plus cohérente à l'horizon 2014, en réponse à l'appel à projets pour le prochain PWDR (2014-2020).

La pérennité de l'action recherchée à travers le projet est la mise en place d'un dispositif de gouvernance locale fondé notamment sur un espace et des temps de rencontres des partenaires et le développement de nouveaux outils de communication.

Quelles sont les principales avancées de la fiche à ce jour ?

Dans l'attente de la notification de l'arrêté de subvention par l'administration wallonne, l'appui technique (affecté à la coordination de la fiche à raison d'1/5 temps) a rédigé un premier cahier des charges relatif à la réalisation du cadastre du territoire.

Gouvernance locale, coopération transcommunale, intelligence territoriale ou intelligence commune du territoire... pas toujours facile d'y voir clair !

C'est à la fin des années 90 que s'est développé en France (Besançon) le concept d'intelligence territoriale (IT). L'IT vise à mobiliser l'intelligence collective des acteurs d'un territoire en favorisant le partage de l'information et la coopération dans le cadre d'une gouvernance locale participative. La réussite d'un territoire devient dès lors sa capacité à développer des projets en fédérant les acteurs locaux afin de les intégrer dans un nouvel espace de ressources organisées (réseautage).

Le recueil, la mise à disposition, l'analyse et le partage d'informations constituent les bases d'une démarche d'IT.

La SPI+, agence de développement économique de la Province de Liège y consacra ces 13 et 14 septembre 2011 un colloque international dans le cadre des manifestations de son

50^{ème} anniversaire (plus d'infos sur www.intelligence-territoriale.be).

Pour en terminer sur ces questions, ajoutons enfin qu'un récent séminaire régional « transcommunalité, réalités et valeur ajoutée » organisé à l'initiative du Réseau Wallon de Développement Rural a permis de définir la transcommunalité comme « une gestion dynamique d'acteurs diversifiés et basée sur le développement de projets partagés, s'inscrivant dans une volonté de cohérence territoriale » (lire plus à ce sujet sur www.reseau-pwdr.be).

La fiche-projet « gouvernance » du GAL lui permet aujourd'hui de placer l'appui technique au centre des débats et travaux en cours à ces divers niveaux et de ramener à l'échelle du Pays Burdinale Mehaigne les bonnes pratiques, réflexions et recherches actuelles en la matière.

Le Conseil d'Administration du GAL validera le cahier des charges et lancera l'appel d'offres dans le courant du mois de septembre. L'attribution du marché est prévue en octobre, le cadastre devrait être réalisé pour la fin 2011.

Entretemps, l'appui technique organisera une rencontre des partenaires du GAL concernés par le travail, de manière à leur présenter plus en détails la fiche et ses objectifs.



Nous sommes tous convaincus que le Pays Burdinale-Mehaigne doit mieux valoriser les talents et outils dont il dispose

« Le Pays Burdinale-Mehaigne a de l'énergie »



- **Opérateur** : Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER)
- **Administration wallonne** : SPW - DGO4 - Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Patrimoine et de l'Energie
- **Chargé de mission** : Frédéric PRAILLET

Energie

Le projet et ses objectifs



Site du Val Notre-Dame

Le but est ici d'identifier des porteurs de projets afin de valoriser des recherches et réalisations centrées sur la production d'**énergie renouvelable**. Trois axes de travail sont privilégiés :

- ✓ **La valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau** : études de potentiel, information et conseils aux propriétaires.
- ✓ **La valorisation énergétique des sous-produits agricoles et de la biomasse** : agro-pellets, briquettes, circuits courts, information des acteurs.
- ✓ **L'aménagement de sites pédagogiques dédiés aux énergies renouvelables** : réalisation de panneaux didactiques, création d'animations, aménagement de sites.

Qu'avons-nous réalisé à ce jour ?

Au niveau de l'hydro-électricité, une étude générale de potentiel a révélé l'existence de plusieurs sites intéressants sur la Mehaigne. Elle s'est concrétisée par la rédaction d'un vade-mecum présenté lors d'une séance publique d'information en mars 2011. Ce document est disponible gratuitement au bureau du chargé de mission ou par téléchargement sur le site www.mmer.be.

En ce qui concerne la biomasse, les premières études menées et les contacts pris avec les agriculteurs et les entreprises du territoire nous amènent aujourd'hui à réorienter notre travail vers la biométhanisation.

Et pour la suite ?

Une étude hydro-énergétique approfondie, ciblée sur 3 à 4 sites va être lancée. Les sites pressentis sont les moulins de Braives, de Hosdent, des Falihottes et de Ferrières à Lavoir. Pour chaque « gisement », l'étude devra déterminer les meilleures solutions techniques, conjuguant au mieux minimisation des impacts environnementaux, efficacité énergétique et rentabilité financière. Les résultats sont attendus pour la fin 2011. A charge pour les propriétaires de concrétiser les projets s'ils l'estiment opportun.

Du côté de la biomasse, une séance d'information sur le sujet sera organisée dans les prochains mois. En fonction de l'intérêt suscité, une étude centrée plus particulièrement sur la biométhanisation pourrait être menée en partenariat avec des agriculteurs et éleveurs du territoire.

Enfin, au cours des prochains mois, des projets d'aménagements pédagogiques dédiés aux énergies renouvelables verront le jour. Ainsi, une rencontre a déjà eu lieu avec les responsables du projet de vis hydro-dynamique sur le site du Val Notre Dame à Antheit afin d'envisager les aménagements didactiques de mise en valeur de cet outil exceptionnel.



● Anciens moulins hydrauliques

La biométhanisation en quelques mots...

A partir de matières organiques humides, il est possible de produire par fermentation un gaz riche en méthane, le biogaz. Ce processus s'appelle la biométhanisation et consiste en une dégradation bactérienne en absence d'oxygène. Le biogaz peut servir de combustible et être valorisé dans la production d'électricité et de chaleur.

Ainsi, avec du fumier, du lisier, des déchets végétaux et des plantes énergétiques, on peut produire du méthane dans un digesteur. La technologie est connue, fiable et peut être économiquement viable.

Un des avantages de la biométhanisation est également la qualité accrue du digestat en tant qu'engrais.

« La formation, vecteur d'un modèle innovant d'animation du patrimoine »

- **Opérateur** : Les Amis du Château Féodal de Moha ASBL
- **Administration wallonne** : SPW - DGO6 - Direction Générale de l'Economie de l'Emploi et de la Recherche (Direction de la Formation professionnelle)
- **Chargées de missions** : Fanny DOMINIQUE et Sonia HOGE



Formation

Le projet



Lors de la précédente programmation LEADER, le patrimoine du Pays Burdinale Mehaigne a bénéficié d'une importante campagne de mise en valeur : réalisation d'un vade-mecum, de brochures et de plaquettes d'information historique, conférences, événements, restauration d'éléments du petit patrimoine, balisage de 65 éléments remarquables à travers un parcours d'interprétation... La création de tous ces outils promotionnels et didactiques a permis de pointer certaines lacunes : d'une part, notre territoire ne dispose pas de toutes les compétences techniques nécessaires pour permettre une bonne restauration du petit patrimoine (qui demeure de ce fait en attente d'une solution durable pour sa préservation) et, d'autre part, il s'avère que le potentiel humain doit être davantage mis en valeur par la formation et la fédération de guides spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement touristiques.

Qu'avons-nous réalisé à ce jour ?

✓ **Une première formation à l'art du conte** est en cours depuis le début du mois de juin. La formation, dispensée par Mme Karin Moers, est organisée en 4 jours : présentation générale et travaux pratiques, application à un cas concret et débriefing. La coordination récurrente des Journées du Patrimoine offre un contexte de mise en valeur immédiate de cette formation (voir informations p. 6).



Les inscriptions ont remporté un grand succès, ce qui nous porte à croire que l'intérêt pour cette thématique pourrait permettre d'envisager la mise en place d'autres modules de formations.

✓ En mai 2011, **un questionnaire a été envoyé aux acteurs du tourisme et du développement rural** ainsi qu'aux guides du terroir, hébergeurs, restaurateurs et associations du territoire. Ceux-ci ont été interrogés sur leurs besoins et leurs attentes en termes de formations à l'accueil touristique. Cette enquête a déjà permis de dégager des grandes tendances qui serviront de lignes directrices pour l'élaboration de contenus de formation.

✓ Afin d'affiner l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon du Pays Burdinale-Mehaigne, **une grille d'analyse de l'état sanitaire des éléments a été réalisée**. Elle permettra de les classer suivant leur état, le type de bien, la localisation, les techniques de restauration et l'intérêt historique.

Qu'est-ce que le « petit patrimoine populaire wallon » ?

A côté des édifices remarquables du patrimoine, on retrouve des éléments, moins exceptionnels, mais qui possèdent une valeur symbolique. Souvent de plus petites dimensions, ils ont pourtant une importance significative pour la population locale et sont souvent les témoins de l'histoire, des coutumes, des croyances et des traditions d'une communauté.

En 1990, les Journées du Patrimoine consacrées aux portails et portiques lui permettent de sortir de l'ombre. Depuis lors, il fait l'objet de plus d'attentions, notamment de la part des autorités du patrimoine. En effet, tout propriétaire qui le souhaite, qu'il soit public ou

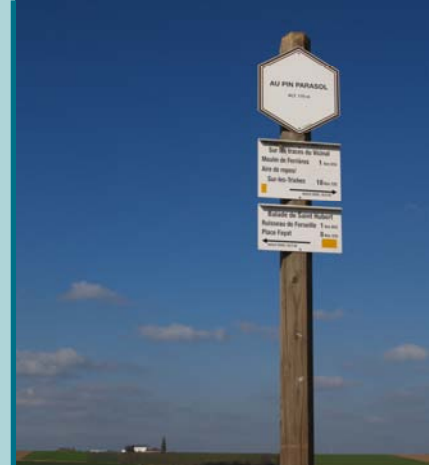
privé, peut obtenir une subvention pour sa restauration (max. 7500 €) ou pour sa mise en valeur (max. 2500 €).

Sur le territoire du Pays Burdinale-Mehaigne, on retrouve un grand nombre de témoins variés : les poteaux indicateurs de Ciplet et de Couthuin, la borne-potale de Bon-secours de Ville-en-Hesbaye ou la borne-potale Notre-Dame de Bon Voyage de Vinalmont, le lavoir public à Moha pour ne pas citer les nombreuses chapelles, monuments...

Pour en savoir plus : <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/pages/patrimoine/pages/Actualites/PPPW.asp>

« Le maillage de l'offre touristique du Pays Burdinale-Mehaigne »

- **Opérateur** : Maison du Tourisme Burdinale-Mehaigne
- **Administration wallonne** : Commissariat Général au Tourisme
- **Chargé de mission** : Michel HOUSSONLOGE



Tourisme

Le projet et ses objectifs

Les principaux objectifs visés à travers le projet « **Le maillage de l'offre touristique du Pays Burdinale Mehaigne** » sont : une étude de faisabilité, la mise en réseau des acteurs du tourisme, l'élaboration et la promotion de combinés touristiques (ou « packages »), une étude à finalités pour un plan de location vélo, des animations-événements et le développement du m-tourisme.

Quelles sont les premières actions réalisées ?

A ce jour, la Maison du Tourisme a déjà pu élaborer et promouvoir **2 nouvelles formules-groupes** destinées aux autocaristes et aux écoles : une formule « JUNIOR » destinée aux enfants de 6 à 12 ans et placée sous le signe de la découverte et du jeu et une formule « SENIOR » qui fait appel à la nostalgie de notre passé.

Ces deux « packages » ont été présentés aux salons des vacances de Bruxelles et d'Anvers. Ils figurent également dans la brochure 2011 de la Province de Liège « Voyagez en groupe ». Ils ont reçu un accueil enthousiaste dès le début de leur promotion. Les premières réservations enregistrées sont encourageantes. Programmes détaillés et documentation sont bien entendu disponibles à la Maison du Tourisme.

L'autre événement marquant du début de l'année 2011 fut la journée de travail qui a rassemblé une cinquantaine d'acteurs touristiques du territoire. Cette initiative nous a permis de poser les bases d'une future **mise en réseau** de nos partenaires locaux.



Le Centre de Compétences Tourisme du FOREM a animé la journée rencontre du 10 janvier

m-tourisme : mode d'emploi.

La Maison du Tourisme procède actuellement à une « **géolocalisation** » des données des différents circuits de promenades aménagés lors de la précédente programmation LEADER+. Concrètement, le travail consiste à enregistrer les coordonnées GPS des différents lieux et balises.

Au total, tous nos circuits seront « **géo référencés** » et auront ainsi pour la fin de l'année 2011 leur pendant numérique. Ce qui permettra aux promeneurs, cyclistes et vététistes qui le souhaitent de télécharger sur leur smartphone (type i-phone ou android) le circuit de leur choix, à partir du site Internet de la Maison du Tourisme. Cette innovation technologique offrira, à très court

terme (courant 2012), ce qu'on appelle « **la réalité augmentée** ». A titre d'exemples, cette réalité augmentée permettra au promeneur de découvrir via son smartphone et sous une forme nouvelle les richesses patrimoniales jouxtant les parcours (i-Beaken, QR code), d'écouter le chant de la bergeronnette, mais aussi de réserver directement son hébergement ou sa table de restaurant ! Toutes les données seront donc désormais à portée... de portable. Si ce projet nécessite une longue préparation, il s'inscrit résolument dans un tourisme novateur et durable : le **m-tourisme**. Notre Maison du Tourisme fait partie des projets-pilotes wallons en la matière.

Quelles sont les prochaines actions prévues ?

Au cours de ces prochains mois, la Maison du Tourisme va se pencher sur 2 autres priorités : la pertinence à l'échelle du territoire d'un plan de **location de vélo** et le **m-tourisme**, plus généralement dénommé « tourisme GPS » (voir texte ci-joint). En ce qui concerne l'étude à finalités pour un plan de location vélo, la Maison du Tourisme, forte de son offre RAVeL (Ligne 127, RAVeL 1 mosan rive gauche) et de ses 6 circuits balisés Cyclo et VTT, étudie les différentes possibilités de découvrir à vélo les richesses de notre territoire, et pourquoi pas de le lier à terme à une offre d'hébergement conjointe. Plusieurs pistes sont examinées mais les difficultés logistiques et financières demeurent le frein principal actuel.



D'autres actions transcommunales

Cette rubrique met l'accent sur des projets menés sur le territoire et faisant la part belle à la transcommunalité. Lors de chaque parution, un thème central sera abordé et des initiatives locales seront mises en lumière.



Journées du Patrimoine 2011 « Des Pierres et des Lettres » : « Il était une fois au Pays Burdinale Mehaigne... »

Depuis plusieurs années, le Pays Burdinale Mehaigne participe aux Journées du Patrimoine, en proposant à la visite libre ou guidée des lieux emblématiques du patrimoine de son territoire.

Le 11 septembre 2011, un circuit sera organisé sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. La thématique de cette année, « Des Pierres et des Lettres », fait la part belle à la littérature, aux auteurs régionaux... et aux bibliothèques. Celles-ci sont autant de lieux remarquables et présentent un intérêt historique indéniable :

- ✓ Le château à l'Horloge à Bas-Oha qui accueille la bibliothèque depuis 1991,
- ✓ L'ancienne gare ferroviaire de Braives,
- ✓ L'ancienne école et justice de paix de Héron,
- ✓ L'ancienne gare vicinale de Burdinne.

De plus, notre territoire recèle des auteurs régionaux, parfois ignorés, qui seront mis à l'honneur: Pierre Hazette, Marcel Procureur, Robert Boxus, Louis Noiset, Léopold Goffin et Désiré Loumaye.

Un accueil conté sera prévu sur chacun des sites par les stagiaires ayant suivi la formation à l'art du conte (voir p. 4).

En pratique, les sites seront ouverts de 10 à 18h et un accueil conté sera organisé à 11h, 13h30, 15h et 16h30. Un circuit en car est également mis en place avec un départ à 13h de Wanze.

Pour plus d'informations et inscription:

Fanny DOMINIQUE
085/25.16.13

Le dynamisme citoyen à Fallais

Outre ses nombreuses richesses touristiques, naturelles et patrimoniales, le village de Fallais recèle un potentiel humain extraordinaire. Il se mobilise à nouveau les 10 et 11 septembre prochains pour vous proposer un circuit autour de la BD « Fallais, hier et aujourd'hui ». Décédé prématurément le 12 avril 2010, Jean-Jacques GILBERT était un auteur de bande-dessinée passionné. Sa dernière œuvre « Fallais, hier et aujourd'hui », sortie en 2009, est un hommage à l'histoire de ce village. A l'occasion des Journées du Patrimoine, un circuit pédestre libre est proposé. Muni d'un plan du village, les visiteurs sont invités à découvrir les lieux représentés dans la bande dessinée. Un accueil et une présentation seront prévus sur les sites ponctuant le parcours :

- ✓ Ancien atelier de Jules Lhoest, rue Hubert Krains 1
- ✓ Eglise Notre-Dame, rue de l'Eglise
- ✓ Moulin banal de Fallais, rue du Chardon 1
- ✓ Moulin «Li Stwerdu», rue de l'Eglise 23

Infos : 019/69 98 07

Par ailleurs, un second circuit, guidé par Michèle Baron, est également proposé depuis le château féodal de Fallais, le dimanche à 14h. Il vous invite à la promenade, sur les traces du « Pain noir » d'Hubert Krains.

La lecture à portée de tous au Pays Burdinale Mehaigne

En 2004, grâce aux financements du programme européen LEADER+ (Europe et Communauté française) et à une subvention de la Province de Liège, un nouveau réseau de lecture publique a pu voir le jour. L'objectif était non seulement de permettre aux habitants du territoire de disposer des services d'une bibliothèque...mais également d'élargir la circulation des ouvrages. Au départ de la bibliothèque pivot de Wanze, riche de son expérience depuis 1991, trois nouvelles filiales ont été créées sur notre territoire. Celles-ci sont désormais parfaitement équipées et fonctionnelles. Certaines d'entre elles ont aussi été complétées d'un cyber-espace (c'est le cas à Braives par exemple), conçu en collaboration avec l'Espace Public Numérique de Wanze.

Enfin, de cette nouvelle synergie sont également nées des animations proposées le mercredi après-midi : « l'heure du conte », une activité gratuite destinée aux enfants.

A la fin de la programmation LEADER+, une convention entre les 4 communes a permis de pérenniser le projet...et de permettre ainsi à près de 3.000 usagers du Pays Burdinale Mehaigne de bénéficier d'une collection de près de 50.000 livres qui circulent sur les 4 communes! Sachez enfin que depuis peu, il vous est possible de consulter le catalogue du réseau de lecture, de réserver ou prolonger vos prêts via le catalogue collectif des Bibliothèques publiques de la Province de Liège à l'adresse :

<http://opac.provincedeliege.be>